



# Les études au lycée après la 3ème

Par Rémy et Nolan

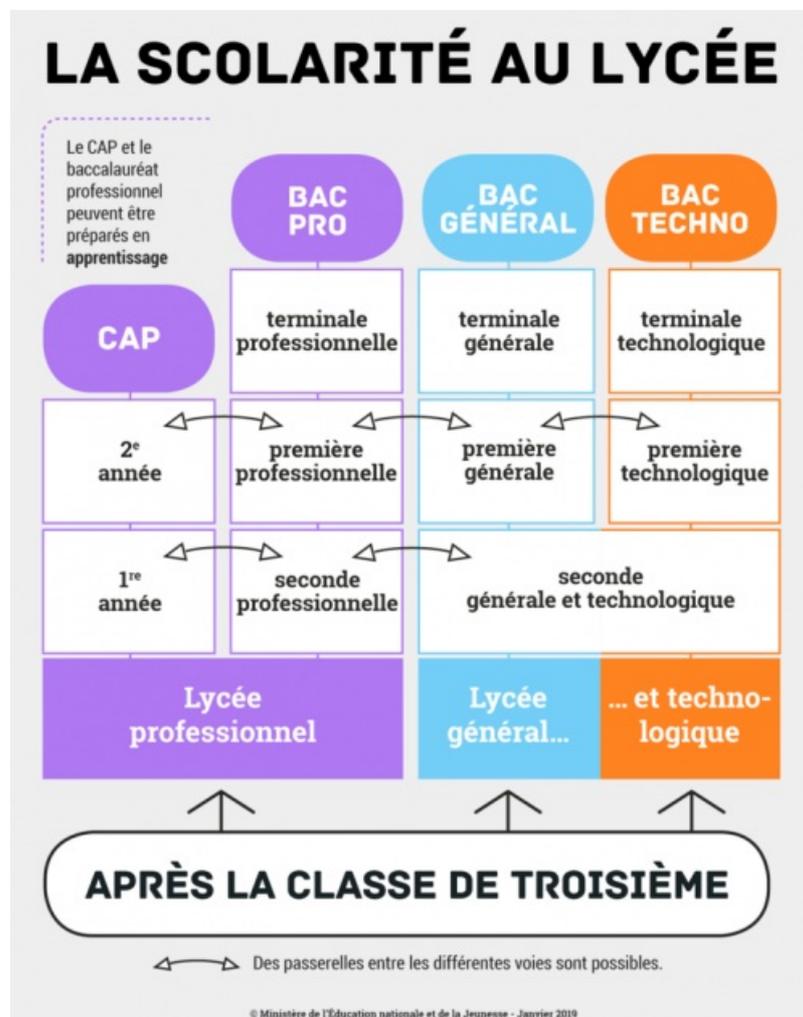
publié le 09/01/2020

*Descriptif :*

Quelles études puis-je faire après le collège ? Quelles sont les voies proposées en lycée ?

Après la 3e, l'élève peut poursuivre sa scolarité en voie générale et technologique ou en voie professionnelle. Les professeurs principaux et les personnels d'orientation sont là pour aider les élèves à réfléchir à leur orientation. De nombreux outils (Parcours Onisep au CDI, CIO...) existent également pour les accompagner.

Voici les voies proposées au lycée :



Source : <https://www.education.gouv.fr/cid23974/que-faire-apres-la-troisieme.html>